

## POUR COMPRENDRE D'OU NOUS PARLONS

### *Quelques hypothèses de départ...*

#### **1) L'analyse de pratiques : une modalité d'accompagnement.**

Au même titre que la formation elle participe à la production et la reproduction (Bourdieu) des savoir-faire et des comportements (ou savoir-être) des acteurs de l'entreprise.

#### **2) L'analyse de pratiques : un outil de professionnalisation :**

Professionnalisation des acteurs, au sens à la fois de la transmission/production de savoirs et de compétences (considérées comme nécessaires pour exercer la profession) et de la construction d'une identité de professionnel (Wittorski, 2001)

Mais aussi professionnalisation comme compétence à produire des significations et de la conscience sur son activité

Cette modalité d'accompagnement vient souvent en relais des processus de formation. Elle a comme fonction de permettre l'intégration des savoirs acquis en formation mais aussi la formalisation de l'expérience. La formalisation comme un moyen de rendre l'expérience consciente et explicite, donc utile et source de progrès.

#### **3) L'analyse de pratiques versus l'analyse de l'activité**

L'analyse de l'activité est une modalité de compréhension théorisation de l'activité. C'est l'outil que met en œuvre un chercheur pour signifier les activités d'un praticien.

Dans ce cas l'observateur et l'observé sont deux individus distincts (même s'ils coopèrent fortement lors du travail d'analyse).

L'analyse de pratique est un dispositif qui permet au praticien d'analyser leurs pratiques. Là, le sujet est l'analysant et son objet est sa propre représentation.

Ceci dit, l'existence d'un dispositif « tiers objectivant » introduit un « autre ». Mais cet autre (animateur du groupe, groupe ou coach) n'a pas comme vocation de produire de l'analyse, mais d'accompagner l'analysant dans son travail.

On comprendra facilement que les compétences et les savoirs faire en jeu dans ces deux postures sont radicalement différentes : dans le cas de l'analyse de l'activité le chercheur utilise ses compétences pour produire un savoir générique théorique sur et à partir de l'activité d'un sujet agissant. Dans le cas de l'analyse de pratique, l'accompagnant met en jeu des compétences d'accompagnement pour permettre l'émergence d'un discours sur l'activité et une transformation des représentations du sujet analysant.

#### **4) La pratique comme le discours sur son activité (Barbier) :**

Le Sujet analysant produit donc un discours sur son activité aidé par l'accompagnant.

Que ce soit dans des démarches individuelles (communément nommées coaching) ou dans des démarches collectives, l'objet du travail est le même. Le discours sur l'activité est à la fois le support du travail et l'outil du changement.

Le discours sur l'activité est le médiateur de la production des représentations et le moyen de générer des prises de consciences et des changements de représentation.

Le concept d'analyse de pratique englobe ce que l'on appelle commercialement le coaching.

En ce sens nous partons de l'a priori que le coaching est un sous ensemble, un cas particulier de la démarche d'analyse de pratiques. Le mot coaching est un concept mobilisateur (barbier), un concept commercial mais en aucun cas un concept utile pour définir une fonction une activité ou un métier. L'analyse de pratiques est donc un concept englobant les pratiques commercialement nommées coaching.

On peut considérer qu'il y a une situation d'analyse de pratique en relation duelle (coaching) et une situation d'analyse de pratiques en collectif (par exemple les groupes de co-professionnalisation)

Quoi qu'il en soit l'analyse de pratique peut prendre des formes très diverses.

Auxiliaire du verbe (Gilles Alexandre), facilitateur de prise de conscience, dérangeur, miroir, témoin d'une réflexion... quelque soit la façon de définir la posture de l'accompagnant on peut dire qu'il a comme fonction d'accompagner le client dans la confrontation à sa propre représentation de la réalité. Son expertise n'est pas dans la connaissance de la réalité professionnelle du client (sinon c'est du conseil) mais dans le questionnement ; pas non plus une expertise d'analyse de l'activité (sinon c'est une posture de chercheur). Expert en naïveté, expert en questionnement, son objet de travail est le discours que le client a sur sa réalité. Le discours comme témoin de ses représentations et comme moyen de transformer ces représentations (clos et Vygotski). La pratique comme discours sur l'activité est donc ce qui est à mettre en travail par une analyse dans une séance d'analyse de pratique ; qu'elle soit individuelle ou collective.

Une de nos perspectives de travail peut être de chercher à redéfinir ce champ de pratique et de trouver un intitulé plus adapté.

Dans ce cas que devient le concept de coach ? Comment pourrions-nous nous débarrasser d'une étiquette aussi galvaudé, banalisée et commercialisée qu'elle en a perdu tout intérêt ?

Quel concept trouver pour définir une pratique ou un métier comme celui-ci ?

Accompagnant est trop faible en signification.

Le « bon terme » serait bien sur 'praxi-analyste', mais cela peut faire sourire. On peut toujours utiliser ce terme tant que le ridicule ne tue pas !

Ces quelques premières réflexions nous permettent d'envisager l'ampleur de la tâche à accomplir pour définir un cadre à peu près clair et un intitulé opératoire.

**Denis Bismuth**  
**SFAP - Président**